







L'urgence du dérèglement climatique et les menaces sur notre biodiversité rendent indispensable une planification écologique ambitieuse, dans tous les domaines, qui nous permette d'atteindre les objectifs que notre pays s'est fixés: la restauration de la biodiversité d'ici 2030 et la neutralité carbone d'ici 2050.

Ces ambitions demandent la mobilisation de toutes et tous, dans tous les territoires.

C'est pourquoi, avec le Fonds vert, nous avons voulu doter notre pays d'un dispositif pour soutenir les projets des collectivités et des élus locaux, en faveur de la transition écologique.

Inédit par son montant de deux milliards d'euros, il l'est aussi par sa méthode, territorialisée, où tout part des initiatives et des idées des collectivités.

Depuis la rénovation de l'éclairage public à celles d'une mairie ou d'une école en passant par la renaturation de friche: le Fonds vert soutient des projets concrets, portés par les élus locaux, adaptés aux besoins et aux particularités de leur territoire.

Grâce à ces projets, notre empreinte environnementale est réduite, la qualité de vie de nos concitoyens améliorée, et nos collectivités peuvent réaliser des économies.

Je tiens à saluer la qualité et la variété des très nombreux dossiers de candidature reçus, venus de toute la France, qui témoignent d'une ambition écologique profondément ancrée dans nos territoires.

Les dérèglements environnementaux imposent des réponses concrètes, rapides, tangibles, au-delà des clivages. C'est ce que nous demandent nos compatriotes. C'est ce que le Fonds vert permet.

Alors que la planification écologique se déploie, nous devons continuer à accélérer et amplifier notre action. Et avec les collectivités, c'est ensemble que nous relèverons le défi face à nous!»

> Élisabeth Borne, Première ministre



En Outre-mer, en métropole, partout en France, nous faisons face aux conséquences du dérèglement climatique. Les épisodes météorologiques extrêmes de plus en plus fréquents, le recul du trait de côte, ou encore la baisse de la biodiversité, nécessitent que nous accélérions notre transition écologique, dans tous les territoires.

Lutter efficacement contre le réchauffement climatique implique d'atténuer partout notre empreinte écologique, pour en limiter la progression. Mais cela suppose aussi de s'adapter, déjà, au mieux, à ses effets inévitables, pour assurer la protection et la résilience de notre société, de ses infrastructures et des populations.

Le Fonds vert, annoncé par la Première ministre en août dernier, est un outil décisif pour y parvenir, avec son montant inédit de deux milliards d'euros, et son mode de fonctionnement novateur. Deux mois après l'ouverture des formulaires, les résultats sont impressionnants.

Car si le réchauffement climatique est une réalité pour tous, chaque territoire y est confronté de manière unique.

C'est pourquoi nous avons fait le choix d'une attribution différenciée, où tout part des initiatives portées par les élus locaux, qui se sont emparés de longue date des enjeux de transition écologique. Au plus près des réalités du terrain et des besoins de nos concitoyens, ils sont les fers de lance de notre lutte commune contre le réchauffement climatique, comme en témoigne le nombre et l'ambition des projets qui ont été reçus. Je tiens à les remercier de leur engagement exemplaire, au service de tous les Français. L'Etat se doit d'être présent à leurs côtés, et nous ne cesserons de les accompagner tout au long de la mise en œuvre de leurs projets. »

**Christophe Béchu,** ministre de la Transition écologique et

de la Cohésion des territoires

# Les chiffres clés\* Île-de-France



843 Le nombre de dossiers déposés

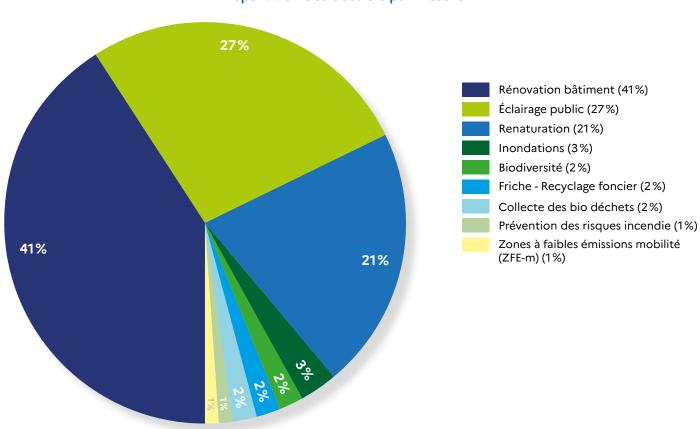


628 M€

Le montant de l'aide demandée



#### Répartition des dossiers par mesure







## Île-de-France

Rénovation énergétique des batiments publics locaux



### Le projet

a ville de Brie-Comte-Robert souhaite rénover le complexe sportif Arthur-Chaussy depuis plusieurs années. En 2019, elle a mené une étude technique et thermique. Datant des années 1970/1980, le bâtiment ne répond plus aux enjeux actuels. Le maire, Jean Laviolette, a donc décidé de lancer sa rénovation et son extension.

La rénovation permettra de baisser de 80% les dépenses énergétiques du bâtiment et de 94% ses émissions de gaz à effet de serre ; la ville rénovera intégralement le lieu (sol, murs, toits...), remplacera le chauffage au gaz par une pompe à chaleur, mettra en place des ballons thermodynamiques alimentés par des panneaux solaires et réutilisera les eaux de pluie pour desservir les sanitaires.

Grâce à la mise en accessibilité et la mise à disposition de nouveaux lieux, ce complexe permettra une meilleure inclusivité (seniors, personnes à mobilité réduite...). Les locaux favoriseront l'évolution des usagers dans leurs pratiques sportives, notamment grâce à la création de tribunes, à la réorganisation d'espaces intérieurs... Consultés, les usagers (clubs, collège) ont amendé le projet pour répondre à leurs besoins réels.

Après avoir débuté en juillet 2023, les travaux devraient se terminer en février 2026. La consultation est en cours. Nous espérons que le tissu économique local s'investira.

La commune souhaite, par le biais de cette opération d'investissement, soutenir l'emploi local, en s'appuyant sur les ressources biosourcées du territoire et les filières locales du bâtiment et de la construction.



Montant total du projet

3.8 M€

Montant de la subvention Fonds vert

2,2 M€

Ambition écologique du projet

-94%

d'émissions de gaz à effet de serre estimées après rénovation de consommation énergétique estimée après rénovation



Brie-Comte-Robert est une ville sportive, dynamique, au tissu associatif riche. Des infrastructures des années 1970/1980 sont toujours utilisées mais ne correspondent plus aux besoins des usagers et aux impératifs économiques et écologiques. Avec le soutien du Fonds vert, la ville sera à même de rénover le complexe sportif Arthur-Chaussy sans déstabiliser les finances communales, tout en répondant aux enjeux écologiques de la politique municipale RSO (responsabilité sociétale des organisations) ».

#### Jean LAVIOLETTE, maire de Brie-Comte-Robert, président de la communauté de communes de l'Orée de la Brie



Région	Département	Mesure du Fonds vert	Porteur de projet	Projet	Montant Fonds vert
lle de France	91 - Essonne	Rénovation énergétique des bâtiments publics locaux	Commune d'Evry- Courcouronnes	Rénovation et optimisation d'un groupe scolaire	1 800 000 €
lle de France	92 - Hauts-de- Seine	Rénovation des parcs de luminaires d'éclairage public	Commune de Bois-Colombes	Plan de rénovation de l'éclairage public	775 000€
lle de France	77 - Seine-et-Marne	Rénovation énergé- tique des bâtiments publics locaux	Commune de Brie- Comte-Robert	Rénovation du complexe sportif du collège Alfred Chaussy	1 998 869 €
lle de France	77 - Seine-et-Marne	Rénovation des parcs de luminaires d'éclairage public	Syndicat des énergies de Seine- et-Marne	Rénovation des parcs de luminaires d'éclairage public de 35 communes	660 427 €
Ile de France	78 - Yvelines	Renforcement tri à la source/ valorisation biodéchets	Communauté d'agglomération Saint Germain Boucles de Seine	Massification de la gestion de proximité des biodéchets	688 089 €

